

Taxe sur les plus-values: la solution à l'opt-out hors délai



©Shutterstock

Les investisseurs qui n'ont pas choisi l'opt-out dans le délai imparti ont une solution de repli. Mais elle a un coût, à comparer au gain sur l'impôt différé.

PHILIPPE GALLOY

18 septembre 2026 05:00

Le résumé

- **Les investisseurs avaient jusqu'au 31 août pour choisir l'opt-out** de la taxe sur les plus-values. Des banques avaient appliqué un délai plus court.
- **Un recours** contre le délai fixé par des banques **a peu de chances d'aboutir**.
- En transférant ses titres dans une autre banque, **on peut encore choisir l'opt-out**, applicable immédiatement.

Trop tard pour exercer l'opt-out de la taxe sur les plus-values? Pas nécessairement! **Les investisseurs qui tiennent absolument à éviter le prélèvement de la taxe sur leurs plus-values à la source disposent d'une porte de sortie**, mais il faut que le jeu en vaille la chandelle. Voici tout ce qu'il faut savoir si vous arrivez hors délai pour activer l'opt-out.

LIRE AUSSI

Taxe sur les plus-values: un premier recours jugé irrecevable

Depuis juin, la taxe sur les plus-values est, en principe, prélevée par la banque par voie de précompte mobilier.

1. Qu'est-ce que l'opt-out?

Depuis juin, la taxe sur les plus-values est, en principe, prélevée par la banque par voie de précompte mobilier. Si vous vendez des actions aujourd'hui en réalisant une plus-value, votre intermédiaire financier appliquera une retenue à la source de 10% sur ce gain. Ce régime, dénommé "opt-in", s'applique par

défaut, c'est-à-dire si l'investisseur n'a rien précisé à son courtier.

Les investisseurs avaient toutefois la possibilité de demander à leur institution financière de sortir de ce régime d'opt-in, en lui préférant un "opt-out": dans ce cas, l'intermédiaire financier ne prélève pas la taxe et c'est à l'investisseur de déclarer lui-même ses plus-values (dans sa déclaration fiscale de 2027 pour les plus-values réalisées en 2026). L'impôt sera ensuite à payer à la réception de l'avertissement-extrait de rôle (au deuxième semestre 2027 voire en 2028, en l'occurrence). Intérêt de l'opération: l'impôt n'est pas payé immédiatement, on gagne un à deux ans.

Calcul de la taxe sur les plus-values

Entrez les données par actif financier. Il est possible de rentrer autant d'actifs que nécessaire.

Actif n°1 (Informations manquantes) 

Nommer l'actif:

Actif acquis avant 2026?

Oui

Non

[Ajouter un actif](#)

[Calculer ma taxe](#)

NEWSLETTER CONSEIL D'ARGENT

Une astuce quotidienne pour bien gérer votre argent

JE M'INSCRIS

2. Quelle était la date limite pour exercer l'opt-out?

L'opt-out devait être demandé dans un certain délai. **La loi fixait la limite ultime pour exercer ce choix au 31 août 2026.** Pour des raisons opérationnelles, des banques ont fixé des délais plus courts, dans le cadre de la relation contractuelle avec leurs clients, lesquels devaient donc en principe s'y plier.

Par exemple, chez BNP Paribas Fortis, KBC, Deutsche Bank ou encore Keytrade Bank, **l'opt-out devait être effectué pour le 31 mai au plus tard**. Belfius laissait à ses clients jusqu'au 12 juin, Degroof Petercam et Saxo Bank jusqu'au 30 juin. Crelan et Argenta s'en sont tenues à l'échéance légale du 31 août.

LIRE AUSSI

Décidez sans tarder comment payer la taxe sur les plus-values

"Si la banque a signifié au client qu'il devait faire son choix avant une certaine date et qu'il était en retard, ses chances de recours me semblent faibles."

DENIS-EMMANUEL PHILIPPE
AVOCAT ASSOCIÉ CHEZ BLOOM LAW

3. Quid si on n'a pas exercé l'opt-out à temps?

Les clients n'ayant pas demandé l'opt-out dans le délai fixé par leur banque se sont retrouvés dans le régime par défaut de l'opt-in, et ce pour tout le restant de l'année 2026. Ils peuvent choisir l'opt-out après ce délai mais ce régime ne s'appliquera alors qu'à partir de 2027. **Les plus-values de 2026 seront donc soumises au prélèvement à la source.** Exception: certains (rares) intermédiaires permettent encore un

passage à l'opt-out courant 2026 tant qu'aucune vente avec plus-value taxable (retenue à la source) n'a eu lieu.

4. Un recours contre la banque est-il possible?

Un particulier se plaint que son intermédiaire financier a fixé un délai court (31 mai, par exemple) et souhaitait exercer l'opt-out vers la fin août (limite légale). **Peut-il agir contre l'institution financière?** "Si la banque lui a signifié qu'il devait faire son choix avant une certaine date et qu'il était en retard, ses chances de recours me semblent faibles", explique Denis-Emmanuel Philippe, avocat associé chez Bloom Law, qui évoque une "opposabilité des conditions générales" de la banque.

"La banque lui opposera qu'elle l'avait averti bien à l'avance", développe Me Philippe. **"Elle avait le droit d'imposer au client de notifier son choix pour une date antérieure au 31 août:** il fallait en effet qu'elle adapte ses systèmes informatiques pour être en mesure de prélever le précompte."

LIRE AUSSI

Taxe sur les plus-values: un premier recours jugé irrecevable

À l'ouverture d'un nouveau compte-titres, le client a le droit de choisir l'opt-out pour toutes les ventes à venir.

5. Quelle solution?

L'investisseur qui a manqué l'échéance peut toutefois encore agir, même aujourd'hui, pour se retrouver sous l'opt-out: il lui "suffit" de... changer de courtier. En effet, renseignement pris auprès des différents intermédiaires financiers, **à l'ouverture d'un nouveau compte-titres, le client a le droit de choisir**

l'opt-out pour toutes les ventes à venir.

Un client en opt-in chez une banque A car il était hors délai pour demander l'opt-out **peut donc transférer ses titres chez une banque B et demander à être en opt-out**, régime applicable immédiatement chez cette banque.

LIRE AUSSI

Tout comprendre à la taxe sur les plus-values en 20 questions

6. Inconvénients

Transférer ses titres dans une nouvelle banque implique de payer des frais de transfert à l'ancienne banque. **Cela peut coûter de l'ordre de 150 euros par ligne de titres.** Il faut donc sortir la calculatrice pour voir si le gain réalisé en différant l'impôt d'un an ou deux est supérieur au coût du transfert.

De plus, "**certaines données précieuses pourraient se perdre dans le cadre du transfert**, notamment les données relatives à la valeur et à la date d'acquisition historique des titres", avertit Me Philippe, ce qui empêcherait de tenir compte de la plus-value réelle (plus faible) et aboutirait à une taxe plus élevée.

Source: L'Echo

10

LIRE ÉGALEMENT

IMPÔTS

Taxe sur les plus-values: la solution à l'opt-out hors délai

Les investisseurs qui n'ont pas choisi l'opt-out dans le délai imparti ont une solution de repli. Mais elle a un coût, à comparer au gain sur l'impôt différé.